



PROCES VERBAL DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014**

Le 20 juin 2014, à 00h00,

le Conseil Municipal de la Commune d'Arsac, dument convoqué le 11 juin 2014, par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBO-Maire.

Etaient Présents : Frédéric AURIER – Jean-Paul BOSC – Véronique BRAJON – Sylvie CAPERAVIGNES – Eric CHARBONNIER – Nadine DUCOURTIOUX – Michel HAUTIER – Bernadette HENRIEY – Jean-François INDA – Dominique LAFRENOY – Christophe PEPIN – Karine PEROCHON – Hélène PIQUER – Rosy PIRAME – Béatrice PUGINIER – Jean RENOUD – Aline SALLEBERT – Gérard SONGY – Claude VIDALENS

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : Régis BERNALEAU à Gérard DUBO
Arlette CHAVANNE à Nadine DUCOURTIOUX
Florise SICHEL à Aline SALLEBERT

Secrétaire de séance : Karine PEROCHON

L'Assemblée délibère ainsi qu'il suit :

2014-20.06-01 ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

En application des articles L289 et R133 du Code Electoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Conformément aux articles L284 à L286 du Code Electoral, le Conseil Municipal doit élire 7 (sept) délégués et 4 (quatre) suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

✓ Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
✓ Nombre de votants :	23
✓ Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
✓ nombre de suffrages exprimés :	23

La liste « Gérard DUBO » a obtenu 23 (vingt-trois) voix correspondant à 7 délégués et 4 suppléants

Sont ainsi élus à l'unanimité :

1- Gérard DUBO – titulaire	1- Karine PEROCHON - suppléante
2- Florise SICHEL – titulaire	2- Dominique LAFRENOY - suppléant
3- Jean-François INDA – titulaire	3- Béatrice PUGINIER - suppléante
4- Nadine DUCOURTIOUX – titulaire	4- Gérard SONGY - suppléant
5- Michel HAUTIER – titulaire	
6- Rosy PIRAME – titulaire	
7- Régis BERNALEAU – titulaire	

La séance est levée à 00h30.